

ENFIN! LES BACS BRUNS, ÇA S'EN VIENT!

VAL-D'OR, LE 8 JUILLET 2020. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) procédait ce matin à une première pelletée de terre pour lancer les travaux de construction de sa future plate-forme de compostage. Par le fait même, elle confirmait que la collecte des matières compostables débutera bel et bien en 2020. Les bacs bruns seront distribués par chacune des six municipalités du territoire entre fin août et début octobre, alors que la collecte démarrera officiellement la semaine du 1^{er} novembre prochain.

ENFIN DE BONNES NOUVELLES

M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO, se réjouit de l'arrivée très attendue de ce nouveau service : « *Malgré les embuches et les délais rencontrés, nous sommes fiers de respecter la date butoir initialement fixée par le gouvernement du Québec pour l'implantation de la collecte des matières compostables. Les démarches menées en ce sens par la MRCVO se sont étendues sur plusieurs années et l'organisation se fait régulièrement interpellé à ce sujet par des citoyennes et des citoyens qui ont très hâte que cette option se concrétise. On peut enfin le confirmer : dès cet automne, la MRCVO passera chaque semaine vider les bacs bruns de toutes les résidences de neuf logements et moins!* »

La plate-forme de compostage sera construite par L. Fournier et fils au montant de 6 432 815,15 \$. Le contrat concernant les travaux d'optimisation de l'usine de traitement du lixiviat sera octroyé lors de la prochaine séance du conseil des maires, à l'issue du processus d'appel d'offres.

À QUOI S'ATTENDRE

Puisqu'il est maintenant présent dans plusieurs municipalités de la région et de la province, plusieurs sont déjà familiers avec le bac brun. Pour bien outiller la population, une campagne de sensibilisation et d'information accompagnera son implantation. Un nouveau microsite spécifique à la gestion des matières résiduelles sur le territoire et un guide imprimé seront lancés à l'automne. Des séances d'information seront également diffusées sur diverses plateformes, en fonction des contraintes liées à la COVID-19.

Un bac roulant de 80 litres accompagné d'un petit bac de cuisine est prévu pour chaque adresse. Les locataires d'immeubles de plus de 5 logements se partageront un bac de 360 litres. Les immeubles de plus de 9 logements seront, quant à eux, intégrés dans une deuxième phase d'implantation, en même temps que les industries, commerces et institutions (ICI).

Un calendrier et un guide d'information seront remis en même temps que le bac. Tous les détails concernant les dates et les modalités de distribution des bacs pour chaque municipalité seront annoncés en août.

UN PAS DE GÉANT EN AVANT

Alors qu'il est indispensable d'agir face aux préoccupations concernant la réduction des déchets et des gaz à effet de serre, M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement, explique comment le compostage de nos résidus organiques est efficace sur ces deux fronts : *« L'implantation des bacs bruns nous permettra de dévier des milliers de tonnes de rebuts organiques qui allaient autrement à la poubelle, comme les restes alimentaires, les résidus verts, ou le papier et le carton souillé par des aliments.*

Lorsque ces matières se décomposent en l'absence d'oxygène, comme c'est le cas dans notre site d'enfouissement, elles génèrent du méthane, un puissant gaz à effet de serre. Ces émissions de GES seront évitées grâce au processus de compostage utilisé. De plus, au lieu d'occuper de l'espace inutilement dans le lieu d'enfouissement technique, ces matières seront plutôt valorisées en un compost qui pourra être offert à l'industrie minière locale pour rétablir des sites à résidus miniers, par exemple. »

En moyenne, l'utilisation optimale du bac brun permet de réduire 47 % du poids de nos déchets. De plus, il est complémentaire au composteur domestique, puisque les restes de viande, les produits laitiers, les matières grasses animales ou végétales et les surplus de résidus verts y sont acceptés.

Plus de détails seront annoncés au fil des prochains mois. La population est invitée à suivre la page Facebook de la MRCVO et son site Web, ainsi que les médias locaux, afin de ne pas manquer les informations à venir.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice des communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232 | 819 856-5866
sophierf@mrcvo.qc.ca